



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



Cofinancé par  
l'Union européenne

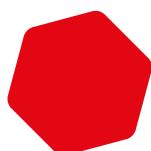
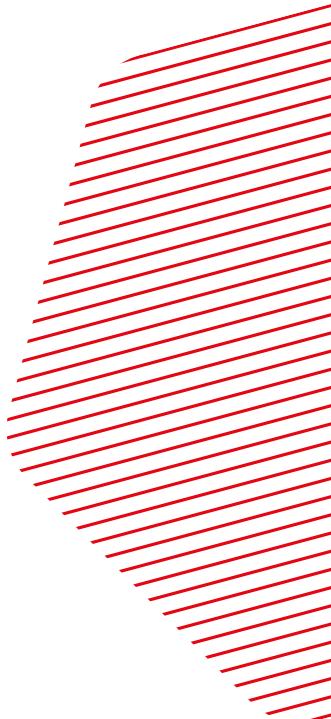
# PVD+

## Bilan 2025 du dispositif

JANVIER  
2026

# Sommaire

Introduction	2
1. Rappel du dispositif PVD+	3
2. Bilan opérationnel 2025 de PVD+	4
3. Une couverture du territoire significative	5
4. Diversité des projets accompagnés	6
5. Caractéristiques et plans de financement des projets accompagnés par PVD+	8
6. Principaux financeurs identifiés grâce à PVD+	12
7. PVD+, une réelle contribution à la concrétisation des projets	13
Conclusion	16



# Introduction

Lancé le 1er octobre 2020 sur une période de 6 ans, le programme national Petites Villes de Demain (PVD) a pour objectif de donner aux élus de 1645 communes marquées par des fragilités socio-économiques et financières, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation. Le programme est piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) qui anime au niveau national un large collectif de partenaires, parmi lesquels la Banque des Territoires (BDT) qui intervient comme un partenaire fondateur et apporteur de fonds propres, de produits de dette à long terme et d'assistance technique. Cependant, le passage à l'opérationnel des plans d'actions de certaines PVD se heurte souvent à un défaut de connaissances et d'expertise pour accéder et mobiliser des financements.

Dans un contexte marqué par des transitions profondes et des contraintes accrues sur l'investissement public local, le dispositif PVD+ s'affirme comme un levier structurant au service de la mise en œuvre territoriale des priorités de l'Union européenne. Financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme InvestEU et déployé par la Banque des Territoires, PVD+ vise à renforcer la capacité des collectivités à concevoir, structurer et sécuriser des projets d'investissement alignés sur les objectifs de durabilité, de transition écologique et de cohésion territoriale.

Deux années après son lancement opérationnel en octobre 2023, 179 missions ont été lancées auprès de 157 territoires labellisés Petites Villes de Demain. L'année 2025 a constitué une phase de consolidation du dispositif, marquée à la fois par un ralentissement conjoncturel des sollicitations et par un approfondissement qualitatif de l'accompagnement proposé, traduisant la montée en maturité des projets accompagnés et la valeur ajoutée croissante de l'ingénierie mobilisée.

# 1

# Rappel du dispositif PVD+

Les projets éligibles à l'offre PVD+ doivent remplir les conditions suivantes :

- Les demandes doivent être **portées par des villes** ou leur groupement labellisés « Petites Villes de Demain ».
- Les projets sont **inscrits au plan d'actions de la convention cadre** valant le plus souvent Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la ville PVD.
- Les projets sont **susceptibles de mobiliser des financements verts** (subventions, prêts et instruments financiers dédiés à la transition écologique). Il doit aussi y avoir une volonté ou possibilité de renforcer la performance environnementale du projet, voire d'infléchir le projet au regard des critères d'accès aux financements verts.

Un accès simplifié pour les collectivités locales : la plateforme PVD+

Une **plateforme internet de dépôt de dossiers** sert de canal **unique** pour les sollicitations des communes ou EPCI qui visent un accompagnement PVD+. Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <http://www.pvd-plus.eu>.

Une fois le dossier déposé sur la plateforme, les demandes sont analysées pour qualifier les besoins et identifier les différentes prestations à mobiliser pour répondre aux besoins.

Ces prestations sont fournies auprès des collectivités PVD par une « task-force » constituée de **consultants spécialisés** en ingénierie technique et financière.

Quelles sont les prestations proposées ?

7 types de prestations peuvent être mobilisées de manière cumulée ou non selon la nature des projets et des besoins :

- P1** Revue des projets PVD de la convention cadre valant ORT de la collectivité
- P2** Analyse technique et financière des projets au regard des critères d'accès aux financements
- P3** Rédaction de dossiers de demande de financements
- P4** Accompagnement en continu de la phase de structuration financière et lors du tour de table
- P5** Expertise et contre-expertise des business plan
- P6** Organisation et animation d'ateliers de sensibilisation et de travail autour de questions ciblées sur l'accès aux financements verts
- P7** Benchmark et retour d'expériences sur des projets ayant bénéficié de financements ciblés

# 2

# Bilan opérationnel 2025 de PVD+

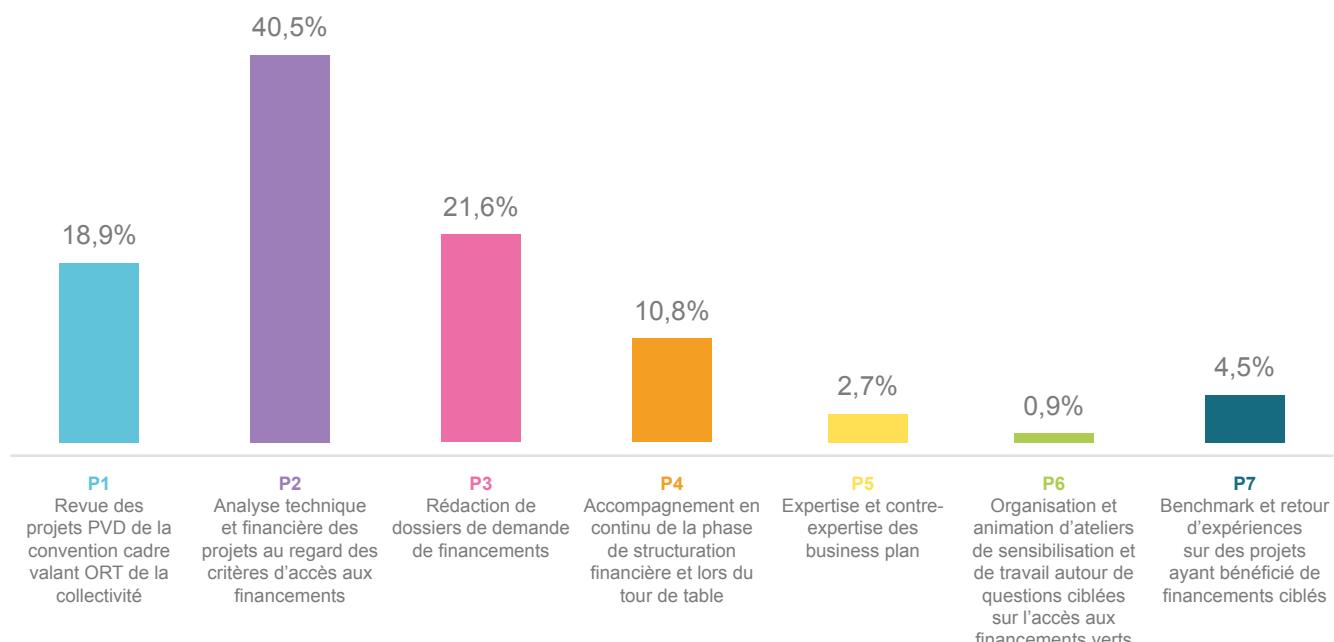
L'année 2025 se distingue par un contexte de ralentissement conjoncturel, dû au cadre institutionnel et budgétaire ainsi qu'à l'approche des élections municipales.

- **75 missions ont été lancées en 2025** sur un total cumulé de 179 missions depuis le lancement du dispositif.
- **111 différentes prestations ont été mobilisées** sur les 75 missions lancées dans l'année.
- **67 territoires ont bénéficié d'un appui en 2025**, sur un total cumulé de 157 territoires depuis le lancement de PVD+.

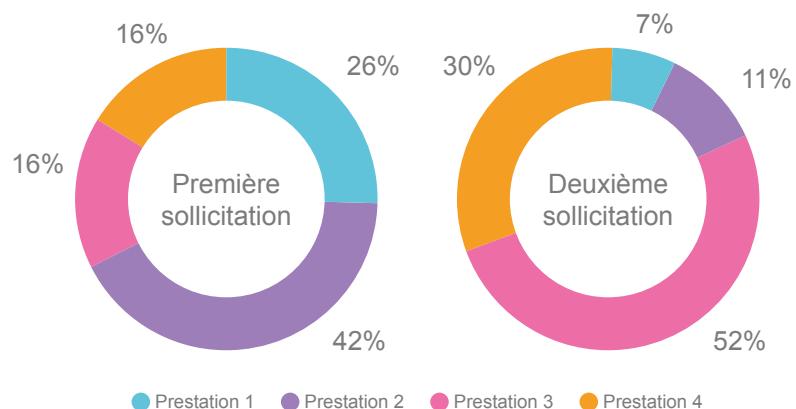
L'ampleur du champ d'intervention confère au dispositif une forte **adaptabilité**, en permettant de couvrir des besoins variés grâce à **une offre sur mesure, modulable et évolutive**, ajustée au fur et à mesure de l'avancement et du degré de maturité des projets.

En 2025, et comparativement aux années passées, les missions s'orientent nettement vers l'accompagnement de projets plus matures, en mobilisant plus de prestations de structuration technique et financière des projets (Prestation 4) et de rédaction de dossiers de financement (Prestation 3).

Répartition des types de prestations réalisées en cumulé



**Une quinzaine de projets**, qui avaient déjà bénéficié d'un appui technique pour l'optimisation de leur performance environnementale avec PVD+, ont sollicité un accompagnement complémentaire pour des phases plus opérationnelles de recherche de financements, de finalisation du tour de table financier (Prestation 4) et de constitution des dossiers de demande de subventions (Prestation 3).

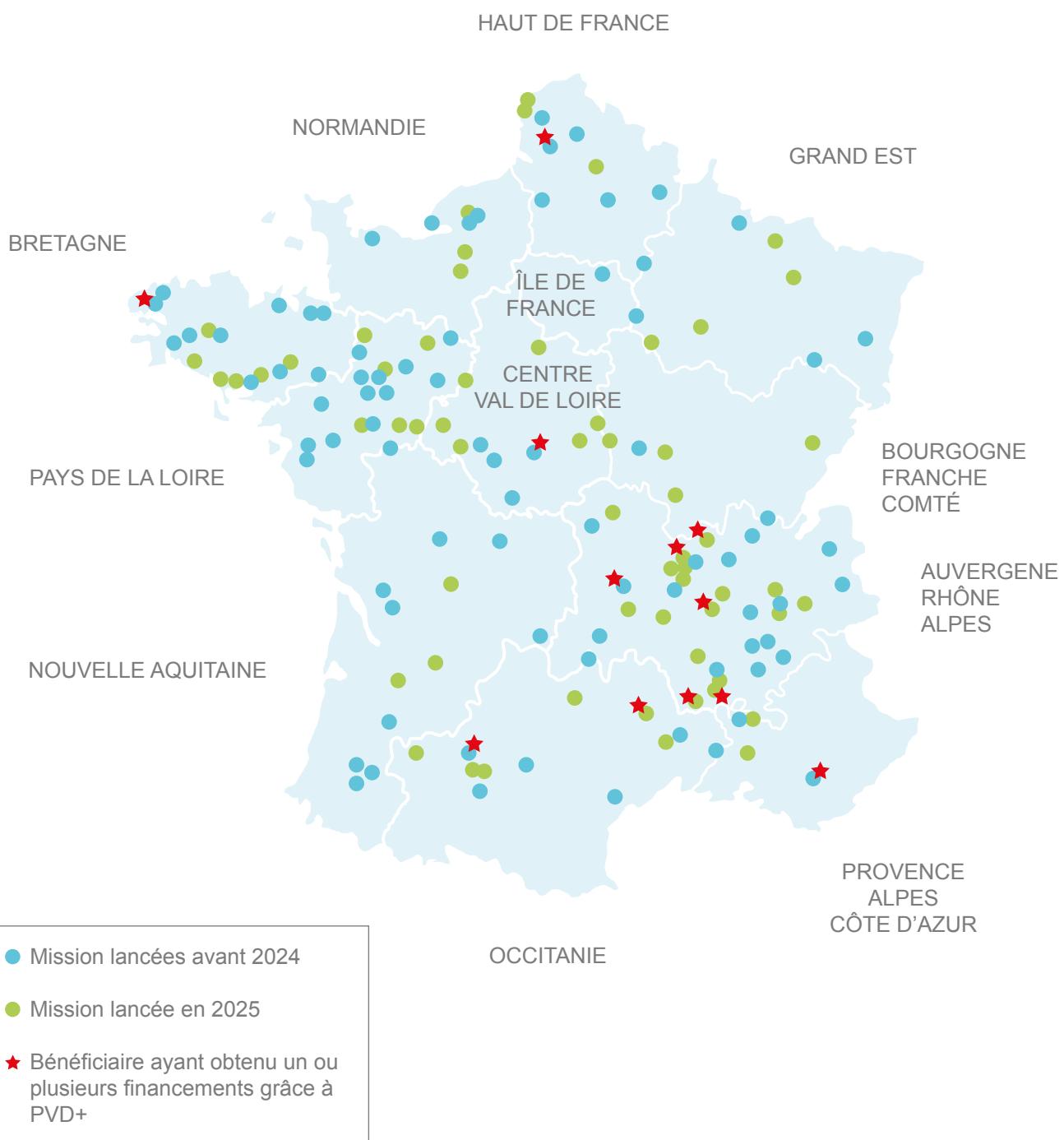


# 3

## Une couverture du territoire significative

Les bénéficiaires du dispositif sont essentiellement des villes de moins de 5 000 habitants. **La couverture territoriale est significative** malgré une concentration des bénéficiaires dans les régions **Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire**.

Cela est lié aux mutualisations des chefs de projet PVD au sein d'un EPCI, au bouche-à-oreille, aux recommandations spontanées entre les élus et services, ainsi qu'à l'animation territoriale du programme PVD sur certains territoires.

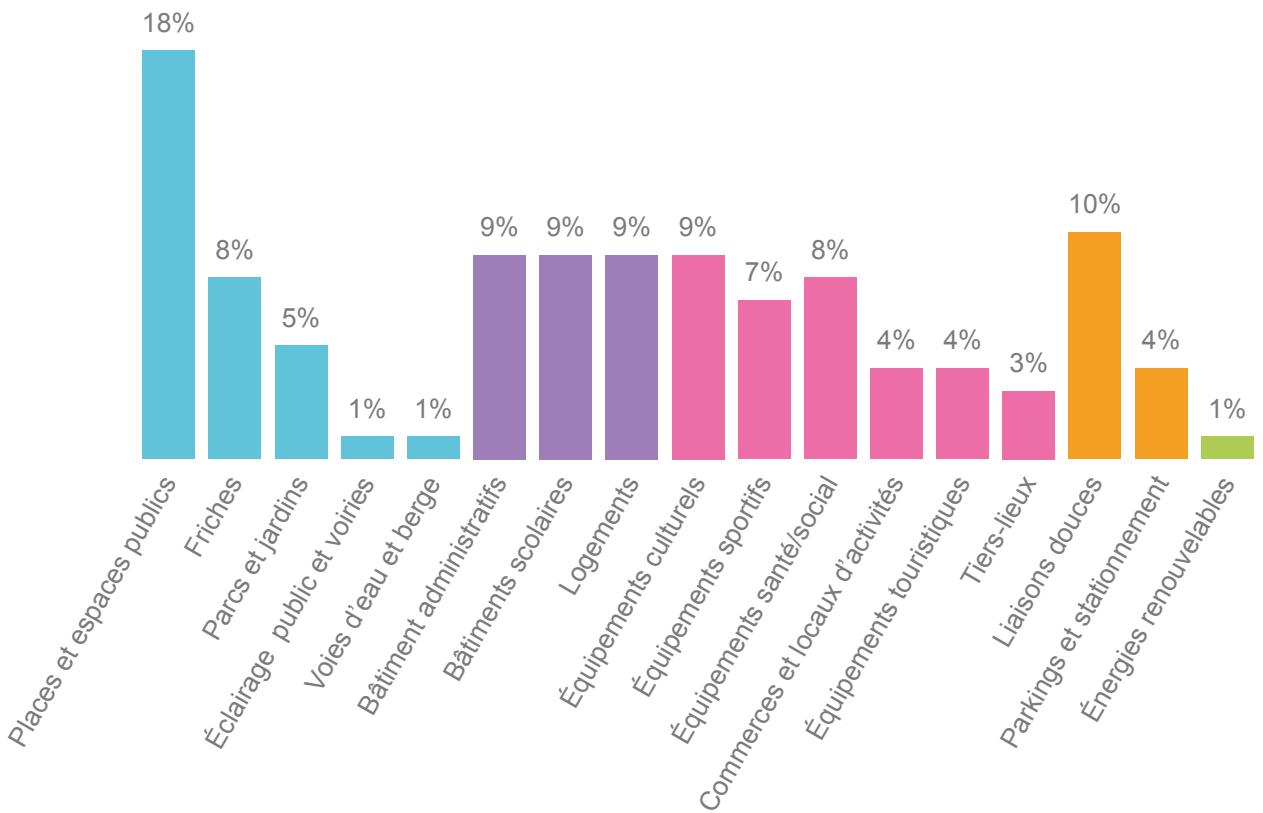


# 4

## Diversité des projets accompagnés

Un large éventail de projets, avec une représentation significative d'opérations d'aménagement d'espaces publics et de rénovation de bâtiments.

● Espaces publics ● Bâtiments publics ● Équipements et locaux d'activité ● Mobilité ● Énergie renouvelable



La moitié des projets accompagnés par PVD+ (**57%**) sont des opérations de construction, rénovation ou reconversion des bâtis, essentiellement constitués de **bâtiments publics** (mairie, centres techniques, groupes scolaires, logements communaux, etc.) et d'**équipements et locaux d'activité**.

Les opérations de requalification d'**espaces publics** représentent **30%** des projets accompagnés. Ils recoupent des projets de sécurisation de voiries, de désimperméabilisation et de végétalisation de places, de reconquête de friches etc.

Dans une moindre mesure, les projets de **mobilités** (liaisons douces, parkings...) représentent **12%** des projets accompagnés par PVD+.

## Château-Chinon



### Lieu

Nièvre,  
Bourgogne-Franche-Comté

### Projet

**Création d'un complexe scientifique et astronomique sur un site de 35 hectares situé sur la montagne du Calvaire en centre-bourg.**

### Actions

- Aménagement d'une friche
- Création d'un espace touristique

### Montant

1.200.000 €

### Prestations PVD+

- P2** Analyse technique et financière des projets au regard des critères d'accès aux financements  
**P5** Expertise et contre-expertise des business plan

La commune de Château-Chinon porte un projet de création d'un complexe scientifique et astronomique sur la montagne du Calvaire, comprenant la construction d'un bâtiment écoresponsable semi-enterré, la réhabilitation des friches présentes sur le site, l'installation d'instruments d'astronomie et d'un planétarium, ainsi que des aménagements de mise en valeur paysagère et naturelle.

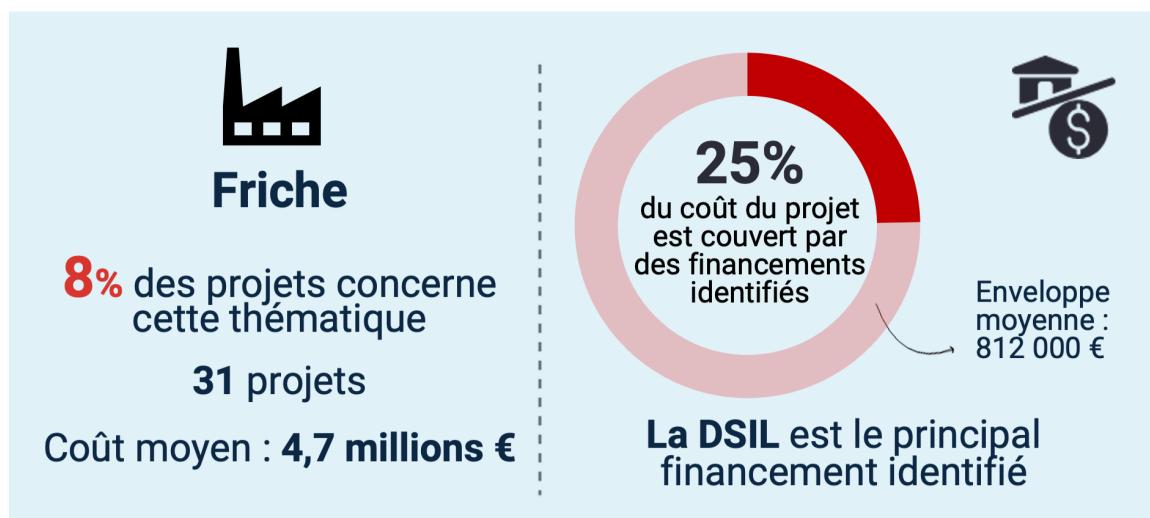
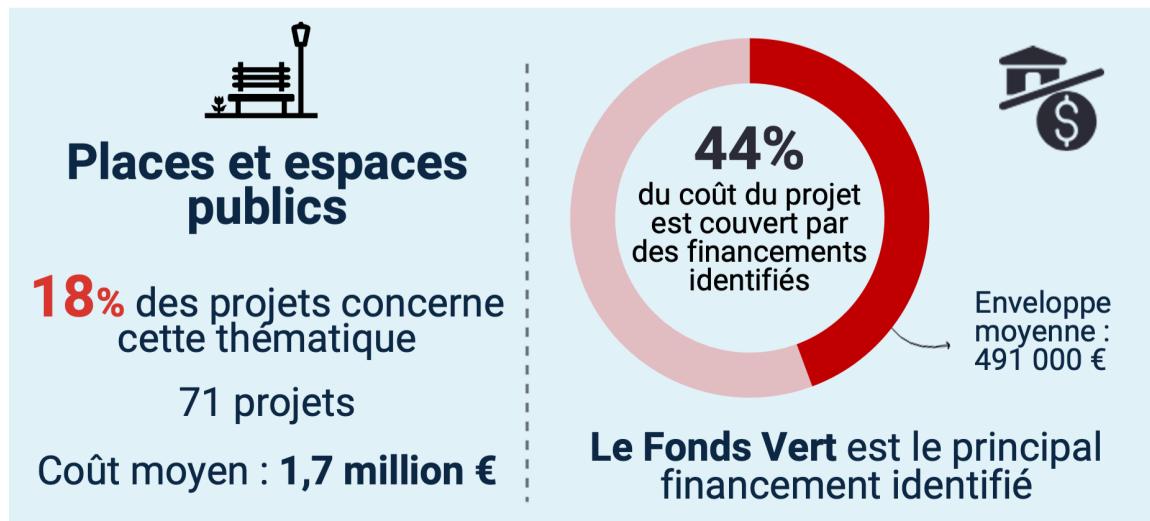
Ce projet illustre l'apport de PVD+ sur des **opérations atypiques et multi-composantes**, qui nécessitent une ingénierie renforcée pour clarifier le programme, sécuriser la faisabilité et structurer un **montage financier adapté**, tout en renforçant l'ambition environnementale et la cohérence d'ensemble du projet.



# 5

## Caractéristiques et plans de financement des projets accompagnés par PVD+

### Espaces publics





## Parcs et jardins

**5%** des projets concerne cette thématique

18 projets

Coût moyen : **2,1 millions €**

**61%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 797 000€

**Le Fonds Vert** est le principal financement identifié

## Bâtiments publics



### Bâtiments administratifs

**9%** des projets concerne cette thématique

47 projets

Coût moyen : **2,4 millions €**

**31%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 583 000 €

**Le Fonds Vert** est le principal financement identifié



### Bâtiments scolaires

**9%** des projets concerne cette thématique

34 projets

Coût moyen : **4,5 millions €**

**22%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 536 000 €

**LA DSIL** est le principal financement identifié



## Logements

**9%** des projets concerne cette thématique

34 projets

Coût moyen : **2,2 millions €**

**33%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 498 000€

**La DETR est le principal financement identifié**



## Commerces

**4%** des projets concerne cette thématique

16 projets

Coût moyen : **2,2 millions €**

**35%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 690 000€

**La DSIL est le principal financement identifié**



## Santé/social

**8%** des projets concerne cette thématique

30 projets

Coût moyen : **2,5 millions €**

**32%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne : 678 000 €

**Les EPF sont le principal financement identifié**

## Mobilité



### Liaisons douces

**10%** des projets concerne cette thématique

**38** projets

Coût moyen : **1,6 million €**

**41%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne :  
406 000 €

**Le FEDER** est le principal financement identifié



### Parkings et stationnement

**4%** des projets concerne cette thématique

**16** projets

Coût moyen : **1,4 million €**

**25%**

du coût du projet est couvert par des financements identifiés



Enveloppe moyenne :  
270 000 €

**Le Fonds Vert** est le principal financement identifié

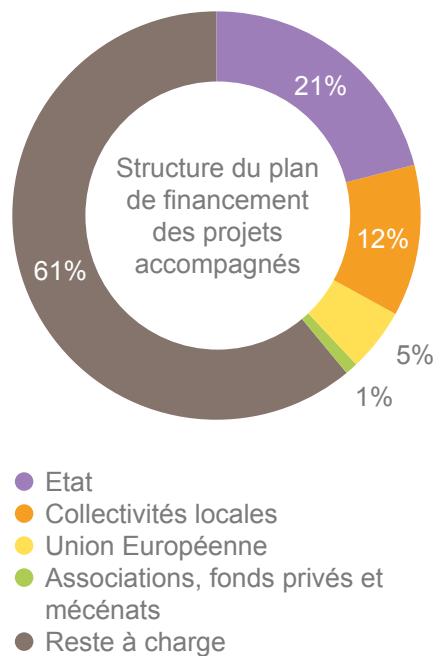
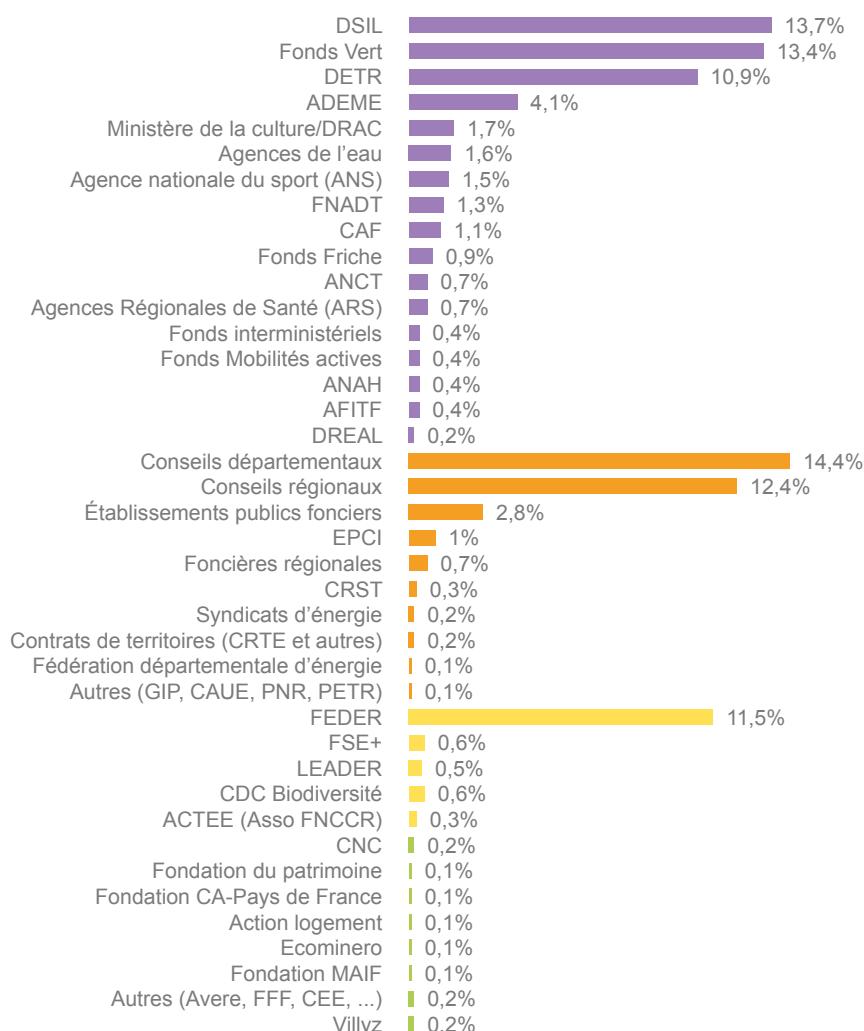
# 6

# Principaux financeurs identifiés grâce à PVD+

## Appui de PVD+ pour identifier des guichets additionnels ciblés

L'analyse des plans de financement des projets accompagnés via PVD+ fait ressortir le poids des contributions de l'Etat et des collectivités (essentiellement via les Conseils Départementaux et Conseil Régionaux), qui interviennent respectivement à hauteur de 21% et 12%. L'Union européenne est, quant à elle, essentiellement mobilisée via le FEDER (5%). Les fonds privés et associatifs restent assez résiduels, malgré une diversité des financements recherchés (1%).

Si PVD+ permet aux collectivités d'optimiser les contributions des financements déjà identifiés, **la plus-valeur du dispositif réside dans l'identification de guichets additionnels, moins connus des collectivités et conditionnés à des critères de performance environnementale**, tels que les agences gouvernementales (ADEME, Agences de l'eau, Agence nationale du sport notamment), des établissements publics fonciers ou certains fonds privés (exemple d'Avere-France qui finance la mobilité électrique ou d'Ecominero ciblé sur les matériaux recyclés, fondations diverses...).



# 7

## PVD+, une réelle contribution à la concrétisation des projets

### Accélérer l'investissement local : des plans de financement plus solides

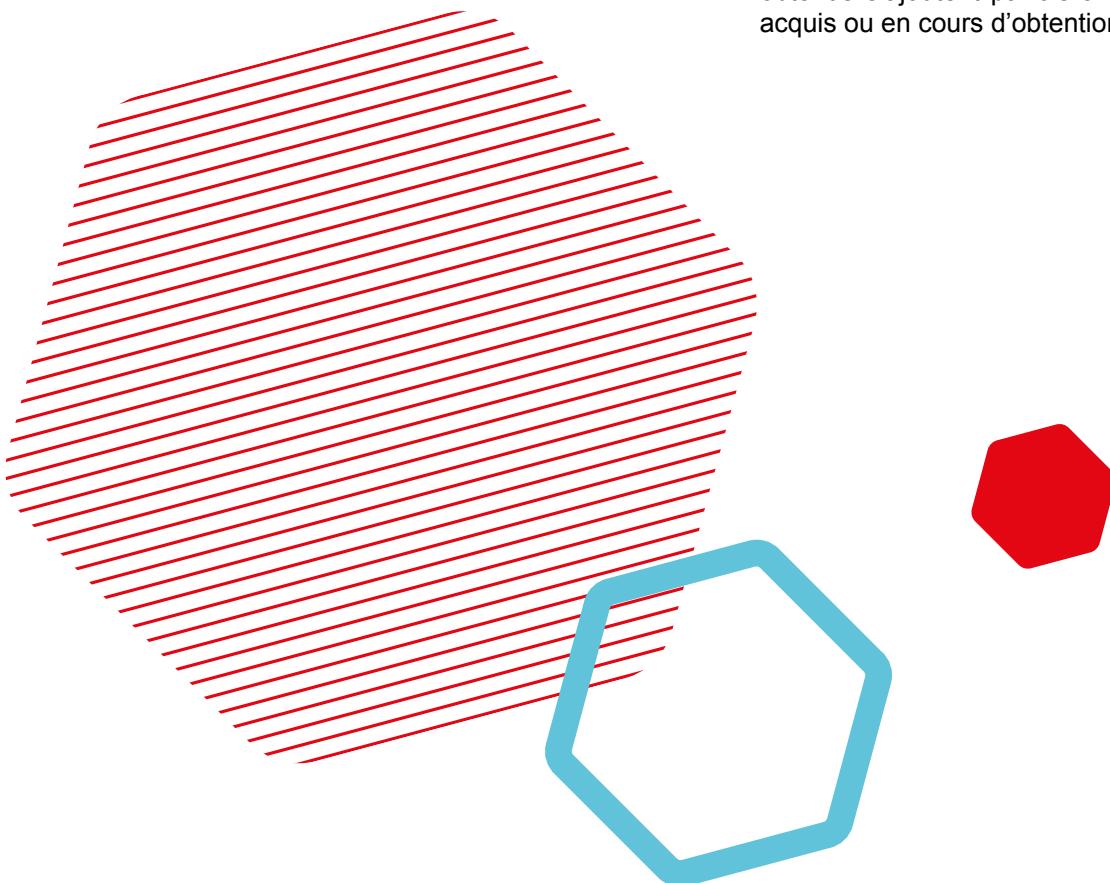
- A ce stade, les **financements identifiés** dans le cadre des projets accompagnés par PVD+ représentent **plus de 160 millions d'euros** en cumulé sur tous les projets. Le **coût d'investissement moyen des projets accompagnés** dans le cadre de PVD+ est de 4,3M€ ;
- Le **taux de subvention moyen** demandé est de 40% ;
- Le **ticket moyen** des financements identifiés s'élève à près de 900 000 € par financeur.

Un effet levier significatif, 5,9M € obtenus après accompagnement au dépôt de dossiers

Une grande part des prestations PVD+ aboutissent à l'obtention par la collectivité des financements dont elles effectuent elles-mêmes la demande auprès des financeurs.

Pour les projets accompagnés jusqu'au dépôt de dossiers, en 2025 **neuf projets (soit 13 dossiers)** ont obtenu un financement pour un total de **3,8 M€ grâce à l'appui de PVD+**, témoignant d'une dynamique positive et d'une montée en qualité des projets accompagnés.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des réalisations observées l'année précédente et illustrent la capacité croissante des collectivités à structurer leurs demandes et à optimiser leurs plans de financement : depuis le lancement du dispositif, le montant des financements obtenus avec PVD+ s'élève à **5,9 M €, au bénéfice de 24 opérations**. Ces financements obtenus s'ajoutent parfois à des financements déjà acquis ou en cours d'obtention par les collectivités.



## Brûlon



### Lieu

Pays de la Loire

### Projet

Rénovation de la Résidence  
Autonomie Saint-Marc

### Actions

- Travaux visant une meilleure efficacité énergétique des bâtiments
- Amélioration de l'accessibilité du site

### Montant

1.500.000 €

### Financement mobilisé via PVD+

300.000 € du Fonds Chêne et ADEME

### Prestation PVD+

P2 Analyse technique et financière des projets au regard des critères d'accès aux financements



La mission a permis de conduire une analyse technique et financière approfondie du projet au regard des critères d'accès aux financements, tout en accompagnant la collectivité dans l'évolution du programme de travaux. Les recommandations ont notamment conduit à **renforcer les objectifs de performance énergétique** afin de réduire durablement les consommations et les factures énergétiques, ainsi qu'à améliorer le confort thermique des occupants, en réponse à des situations d'inconfort identifiées tant en période hivernale qu'estivale. **L'accompagnement a également porté sur le chiffrage du projet**, en distinguant précisément les coûts liés à la rénovation énergétique de ceux relatifs à l'accessibilité, afin d'optimiser l'éligibilité du dossier au Fonds Chêne.

À l'issue de cet accompagnement, la collectivité a pu mobiliser un financement de 300 000 € auprès du Fonds Chêne et de l'ADEME, permettant d'engager les travaux et de sécuriser la mise en œuvre de cette opération structurante au service de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie.

## Ouest Rhodanien

### Lieu

Auvergne-Rhône-Alpes

### Projet

**Réhabilitation de l'immeuble  
cadastre section AH n°94 -  
Opération de restauration immobilière  
(ORI)**

### Actions

- Réhabilitation d'un immeuble
- Création de logements et commerces
- Désimperméabilisation et végétalisation

### Montant

4.500.000 €

### Financement mobilisé via PVD+

750.000 € du Fonds Verts

### Prestations PVD+

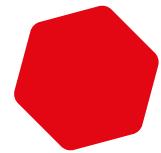
- P2 Analyse technique et financière des projets au regard des critères d'accès aux financements
- P3 Rédaction de dossiers de demande de financements

Dans le cadre de sa stratégie de revitalisation urbaine, la CA de l'Ouest Rhodanien a été accompagnée pour la recherche de financements et le montage financier de plusieurs projets structurants, parmi lesquels la réhabilitation de cet immeuble. La mission a également permis d'outiller la collectivité pour d'autres opérations connexes, telles que la rénovation de la Cité Déchelette ou encore la requalification d'un îlot mêlant logements et commerces. L'approche déployée a consisté à faire converger les caractéristiques des projets avec les critères des guichets disponibles, tout en consolidant leur cohérence stratégique.

Grâce à cette démarche, à l'issue de l'accompagnement PVD+, la collectivité a obtenu une subvention substantielle au titre du Fonds Vert, pour un montant de 750 000 €. Ce financement permet d'engager la transformation de cet immeuble en un projet de reconversion urbaine intégrant la création de logements et la requalification d'un morceau de ville aujourd'hui en déprise.

# Conclusion

## Des résultats concrets au service du renforcement de l'action locale

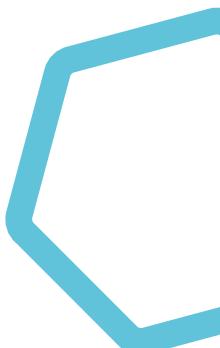


L'année 2025 confirme ainsi la pertinence et la robustesse du dispositif PVD+ comme outil opérationnel d'assistance technique au service des petites villes et de leurs intercommunalités.

Malgré un contexte institutionnel et budgétaire contraint, PVD+ a permis d'améliorer la qualité, la performance environnementale et la soutenabilité financière des projets accompagnés, tout en contribuant à une meilleure mobilisation des financements publics et, progressivement, à leur diversification.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans une dynamique de relance attendue à l'issue des échéances municipales, avec un potentiel accru de déploiement et de synergies. Une centaine de nouvelles sollicitations sont attendues.

Le dispositif continuera à soutenir, de manière ciblée et axée sur la demande, la traduction concrète des priorités européennes dans les territoires, en renforçant la capacité d'investissement local au service d'une transition juste, durable et inclusive.



À voir ou revoir !

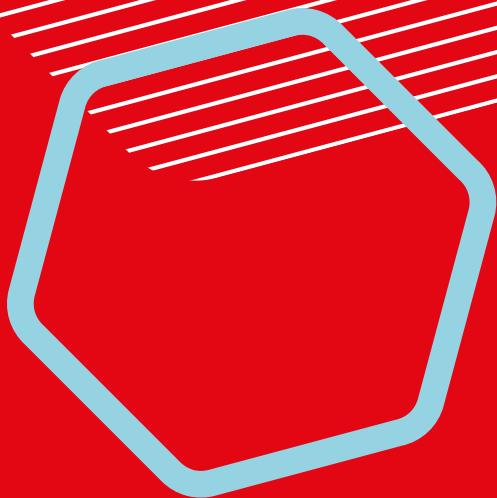


Ce rapport a été conjointement réalisé par :

- Technopolis
- EY
- Grant Thornton
- Axess Développement
- Espelia
- FCL Gérer la Cité

Ainsi que par :

- Service PVD, DRT, Banque des Territoires
- Direction des relations institutionnelles, internationales et européennes



 BANQUE des  
**TERRITOIRES** | 



Cofinancé par  
l'Union européenne

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)